



**JEUDI 29 MAI
2025**

**MARCHE
AUX PUCES**

**AU STADE WALDECK
DE VENDENHEIM**

**ORGANISE PAR LE FC VENDENHEIM
PETITE RESTAURATION SUR PLACE**

OUVERT A TOUS

PRIX DE LA PLACE : 18 € LES 6 METRES

ML	6m	7m	8m	9m	10m	15m	20m
PRIX	18 €	20,50 €	23 €	25,50 €	28 €	38 €	48 €

RENSEIGNEMENTS : 06.79.87.38.88

REGLEMENT DU MARCHÉ AUX PUCES

Le marché aux puces est ouvert à tout exposant à condition que le versement de la location ait été effectué à l'ordre du Football Club de Vendenheim accompagné du talon réponse ci-joint dûment rempli.

Le prix des emplacements est de 18 € pour 6 mètres linéaires.

Dans le cadre du respect de l'environnement, l'exposant s'engage à laisser l'emplacement qu'il a occupé dans un parfait état de propreté. Tous les articles non vendus ou les emballages (cartons, plastiques, etc...) devront être emportés par l'exposant lui-même.

Les stands de boissons et de restaurations sont exclusivement réservés aux organisateurs.

La vente d'armes blanches non mouchetées ou à percussion est strictement interdite.

L'introduction de substances nocives ou explosives est interdite dans le périmètre du marché.

L'achat-revente d'objets est strictement interdit par loi.

Toute manifestation bruyante est interdite.

Les animaux doivent être tenus en laisse.

L'association décline toute responsabilité en cas de vols ou d'accidents pouvant survenir au stand ou dans le périmètre de la manifestation.

La mise en place des exposants se fera de 6h à 8 h. Toute place non occupée à 8h sera réaffectée.

Il ne sera fait aucun remboursement en cas de non occupation.

Les emplacements seront attribués dans l'ordre d'arrivée des réservations.

En cas de non-respect de ce règlement, le FC Vendenheim sera seul juge pour prendre toutes les dispositions. Ce règlement a été déposé à la Mairie et à la Police Municipale de Vendenheim.



TALON REPONSE

A compléter et à envoyer avec un chèque libellé à l'ordre du FC VENDENHEIM
↳ **FCV rue de la Forêt 67550 VENDENHEIM**

La réservation sera effective après réception du talon et du règlement sauf courrier de notre part

NOM :	Prénom :
ADRESSE :	
Code Postal :	Ville :
N° téléphone :	Nature du Stand :
Adresse mail :	
MENTIONS OBLIGATOIRES	
PARTICULIERS	PROFESSIONNELS
N° carte d'identité (ou passeport) :	N° registre de commerce :
Délivrée par la préfecture de :	Délivrée par :
Date de délivrance	
Type de véhicule :	N° d'immatriculation :
NOMBRE DE METRES :	
Montant du chèque ci-joint :	

Par la présente, je déclare sur l'honneur (rayer la mention inutile)

- ✓ **PARTICULIERS** : Ne pas être commerçant(e), que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés et n'avoir participé dans l'année civile au maximum à une seule autre vente de même nature.
- ✓ **PROFESSIONNELS** : Être soumis au régime de l'article L 310-2 du code du commerce et tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés.

Fait à , le

SIGNATURE